



AVIS DE STAGE DE M2 A COMPTER DE MARS 2021 (4 A 6 MOIS)

Sujet du stage :	Intégration de l'interface terre-mer en Méditerranée : prise en compte enjeux de connaissance et d'animation des sites (lagunes, étangs salés et estuaires) dans le réseau des aires marines protégées (F/H)
Affectation :	Direction générale déléguée des territoires et outremer Direction PACA Corse –Délégation de façade Méditerranée
Positionnement hiérarchique :	Stagiaire sous l'autorité de la directrice déléguée de façade Méditerranée
Lieu du stage :	Marseille (13)

DESCRIPTION DES MISSIONS

Structure :

L'Office français de la biodiversité (OFB) est né le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement public, placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture, a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité. Il intègre les missions, les périmètres d'intervention et les 2 800 agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

Il contribue, s'agissant des milieux terrestres, aquatiques et marins, à la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité ainsi qu'à la gestion équilibrée et durable de l'eau en coordination avec la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique (loi n°2019-773 du 24 juillet).

Pour remplir ses missions, l'Office s'appuie sur des équipes pluridisciplinaires (inspecteurs de l'environnement, ingénieurs, vétérinaires, techniciens, personnels administratifs, etc.) réparties sur tout le territoire national. Il est organisé de façon matricielle pour prendre en compte tous les milieux, en transversalité, selon une articulation à trois niveaux :

- une échelle nationale où se définissent et se pilotent la politique et la stratégie de l'OFB (directions et délégations nationales) ;
- une échelle régionale où s'exercent la coordination et la déclinaison territoriale (directions régionales) ;
- des échelons départementaux et locaux, de mise en œuvre opérationnelle et spécifique (services départementaux, antennes de façade, parcs naturels marins, etc.).

Le stage se déroulera à Marseille (13) dans les locaux de la Délégation de Façade Méditerranée (DFM Méditerranée). Composée d'une équipe de 10 personnes (neuf à Marseille et une à Pérols), la Délégation de façade Méditerranée apporte un appui aux politiques publiques en matière de création et de gestion d'aires marines protégées et de façon plus générale de protection du milieu marin. Les missions très transversales exercées au sein de la Délégation nécessitent de nombreux échanges avec les partenaires.

Description du stage :

Le stage sera réalisé sous l'autorité de la directrice déléguée de la façade Méditerranée et en lien étroit avec le chef du service connaissance de la DIR PACA Corse (et Occitanie), avec des interactions avec les chargés de mission de la DFM Méditerranée.

La délégation de façade Méditerranée a notamment pour mission la coordination et l'appui à l'animation et à la gestion des aires marines protégées de la façade regroupant les régions PACA, Corse et Occitanie. Actuellement, 92 AMP sont recensées sur la façade Méditerranée, sachant qu'actuellement certains sites Natura 2000 en Méditerranée qui concernent des lagunes ou étangs salés ne sont pas comptabilisés comme des AMP (cela concerne 35 sites environ) avec une gouvernance relevant du régime terrestre.

Mission :

De par les enjeux transversaux présents sur les sites Natura 2000 mixtes (ayant un espace marin et un espace terrestre) et les sites en connexion avec la mer (lagunes, étangs salés, estuaires...), et la volonté de l'OFB de mieux intégrer les interactions «terre-mer», le stage devra permettre d'étudier les modalités d'intégration de ces sites au réseau d'AMP existant et les actions de coordination et d'animation à mettre en œuvre au sein de l'OFB entre les différents services pour mieux prendre en compte les enjeux et les besoins de connaissance de ces espaces.

L'objet de ce stage consiste donc, sur la base des sites identifiés sur la façade Méditerranée, à répertorier les enjeux propres à ces sites, les lacunes de connaissance, et proposer pour la DIR Paca-Corse de l'OFB une liste de secteurs prioritaires, un mode de gouvernance et un plan d'actions adapté à chaque site.

Le stage permettra l'élaboration d'un programme d'actions afin de renforcer le lien « terre-mer » par le partenariat des acteurs concernés à travers notamment le partage et la mutualisation des moyens ou encore la coopération sur le plan technique et scientifique en veillant à la cohérence de la gestion de leurs espaces respectifs

Activités principales :

Travail d'analyse et de synthèse sur la base des documents et échanges recueillis :

- Représenter l'organisation et l'animation existante sur les sites mixtes et les sites ayant une connexion avec la mer (gouvernance, composition, état d'avancement des documents de gestion) ;
- Mettre en évidence les enjeux de connaissances prioritaires, basé sur une analyse des lacunes de connaissance sur ces espaces et les modalités d'accompagnement existantes.

Echanges avec les gestionnaires de sites Natura 2000 mixtes et ayant une connexion avec la mer (lagunes, étangs salés et estuaires) sur l'ensemble de la façade Méditerranée :

- Evaluation des besoins de gestionnaires pour la gestion et l'animation des sites ;
- Modalité d'intégration à la coordination des AMP marines (en fonction des besoins et des dispositifs d'animation existants) ;
- Identification des priorités et enjeux communs pour l'OFB et les gestionnaires à l'interface terre-mer.

Initier une feuille de route pour inclure les enjeux de ces sites dans l'animation de la connaissance dans l'organisation territoriale de l'OFB :

- Proposer une organisation pour assurer la représentation de l'OFB dans les instances pertinentes ;
- Identifier les actions d'animation/ de coordination prioritaires et les services concernés ;
- Identifier les moyens humains et financiers disponibles et nécessaires pour ces actions ;
- Être force de proposition pour faire émerger ces enjeux dans les diagnostics stratégiques territoriaux initiés dans chaque département.

RELATIONS LIEES AU POSTE

Relations internes :

- Equipe de la délégation de façade Méditerranée et des services connaissance et mobilisation de la société des DIR PACA Corse et DR Occitanie, équipe des Parcs naturels marins, équipe MARHA ;
- Relations avec les directions nationales et notamment la direction des aires protégées, direction de la surveillance et des données, direction de la connaissance.

Relations externes :

- Gestionnaires d'aires marines protégées (PN, RNN, sites Natura 2000) ayant une partie marine et une partie terrestre ;
- CPIE et associations environnementales ;
- Conservatoire du littoral ;
- Conservatoire des espaces naturels ;
- Pôle relai lagunes ;
- Collectivités-Services de l'Etat.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

Connaissances :

- Connaissance des activités maritimes et enjeux aquatiques ;

- Intérêt pour l'environnement marin ;
- Connaissances des espaces littoraux méditerranéens souhaitée.

Savoir-faire opérationnel :

- Capacité d'analyse, de réflexion et de synthèse ;
- Capacité rédactionnelle et de communication ;
- Capacité d'animation de réunions ;
- Capacité à développer des protocoles de collecte de données.

Savoir-être professionnel :

- Rigueur et sens de l'organisation ;
- Esprit d'initiative et d'autonomie ;
- Bon relationnel.

Diplômes – Formation – Expérience :

- Titulaire d'un diplôme MASTER 1(Bac + 4 années) avec spécialité dans le domaine de la gestion de l'environnement et des espaces naturels ;
- Expérience sur Natura 2000 ou dans le domaine de la gestion des espaces littoraux ou marins souhaitée.

Autres :

- Permis de conduire ;
- Anglais courant écrit ou parlé ;
- Informatique et/ou bureautique.

CONDITIONS D'EXERCICE / SUJETIONS PARTICULIERES

Déplacements à prévoir sur la façade Méditerranée

DEPOSER UNE CANDIDATURE

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) par courriel sous la référence DIRPACA-INTERMER-S à laure.verneyre@ofb.gouv.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixe au **07 février 2021**.